



PRESENTATION DE KORHOM



SES VALEURS, SON ACTION, SA PEDAGOGIE

KORHOM est une association d'éducation aux Droits de l'Homme (loi 1901), qui s'appuie sur les recommandations du Conseil de l'Europe, reprises par le conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies en janvier 2011, dans son projet de déclaration sur la formation et l'éducation aux Droits de l'Homme. L'action de Korhom a pour objectif le développement d'une culture de paix et de respect des valeurs issues de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

KORHOM propose des ateliers thématiques aux enfants, pour un changement des comportements. A partir de prises de conscience, d'un apprentissage par l'expérience et d'une pédagogie de l'échange, Korhom utilise des supports variés, et vise toujours le développement de la pensée libre. Les ateliers de Korhom se font avec des groupes de 10 à 30 personnes maximum.

KORHOM suit une démarche dite d'ouverture, par laquelle chacun est amené à participer dans la mesure de ses envies et de ses capacités à la production du groupe, et grâce à laquelle l'apport de chacun est légitime en tant que tel. Que ce soit sous forme d'ateliers, de stages ou de projets, Korhom s'attache à construire son intervention en 3 temps:

1. une mise en situation concrète sur support de jeux amenant l'enfant à vivre une **expérience** le confrontant à d'autres, différents de lui-même. Toutes les situations impliquent la coopération et la participation et permettent de multiples interactions de groupe.

2. une réflexion collective sur ce qui a été vécu, amenant chacun à **s'exprimer** sur ce qu'il a ressenti et ce qu'il pense, et à **écouter** les points de vue des autres. Chacun apprend à mieux se connaître personnellement et découvre des fonctionnements autres et pourtant tout autant humains !

3. une discussion constructive, pendant laquelle les enfants font le lien avec **leur vie de tous les jours** et proposent des solutions **simples, efficaces et réalistes**, pour changer le quotidien. Les enfants prennent conscience que les Droits de l'Homme, c'est chaque jour entre copains.

C'est par et pour la promotion de l'égalité des êtres humains que Korhom contribue au changement des comportements pour une société juste et de paix.



INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS

ATELIERS D'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

LES ATELIERS se déroulent dans le centre, avec un groupe d'enfants (à partir de 4 ans), sur un temps généralement compris entre 1h30 et 3h, et autour d'un thème choisi à l'avance. Plusieurs ateliers sur un même thème permet d'approfondir le travail et de mener des actions plus concrètes, aux résultats visibles. Plusieurs ateliers sur des thèmes différents à chaque fois permet une sensibilisation aux valeurs des Droits de l'Homme et peut servir de point de départ à une réflexion plus poussée par la suite, avec les animateurs, ou à un projet à construire dans le centre.

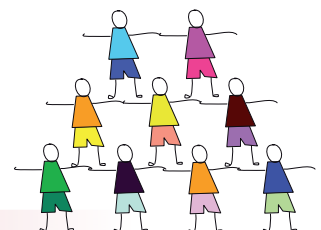
Exemple de thèmes

- L'immigration** : une histoire de stéréotype?
- L'identité** : une pour moi, une pour tous?
- Discrimination** : des différences qui se ressemblent?
- La liberté d'expression** : à tout prix?
- Violence et paix** : dans le monde de chez moi?
- L'exclusion** : comment dire non?
- Le handicap** : cap ou pas cap?
- Solidarité ou fraternité?**
- La culture**, à quoi ça sert?
- Les Droits de l'Homme** : c'est quoi?

Également, des ateliers autour de la **citoyenneté**, de la **démocratie**, de l'**éducation**, la **pauvreté**.

LES INTERVENANTS de Korhom utilisent principalement les jeux de coopération et peuvent être amenés, selon les thèmes, à utiliser d'autres supports comme le théâtre, les médias ou les arts, pour la mise en oeuvre du « temps 1 ».

Lors du « temps 2 », les intervenants de Korhom attachent une importance toute particulière à ne pas juger ni analyser les interventions des enfants afin de garantir la légitimité de chacun d'une part, et de favoriser le développement d'une pensée libre et critique d'autre part. Aucun conseil ou message de « bonne conduite » n'est délivré par l'intervenant lui-même, son rôle étant au contraire d'accompagner le groupe à définir lui-même des comportements constructifs et respectueux des valeurs liées aux Droits de l'Homme.





EXEMPLE D'ATELIER



SUR LE THEME DE LA DISCRIMINATION (8-12 ANS)

- ➔ L'animateur entre dans la pièce et distribue à chacun, sans dire un mot, un questionnaire écrit dans une langue étrangère.
- ➔ Les enfants généralement rient, discutent, se demandent quel est ce jeu et s'adressent à l'animateur pour savoir ce qu'il faut faire, comment répondre à ce questionnaire. L'animateur répond à toutes les questions dans une langue incompréhensible, sans sympathie particulière.
- ➔ Le jeu dure environ 15 minutes, à la libre appréciation de l'animateur. Certains enfants vont devenir leader pour organiser les questions, d'autres vont arrêter de "jouer" et se mettre en retrait, d'autres vont se mettre à faire autre chose, à rire et à chahuter, d'autres encore vont vouloir participer jusqu'au bout et trouver la solution à cette drôle de situation...
- ➔ Un deuxième animateur entre dans la pièce. Les enfants s'adressent à lui, cet animateur parle, lui, très bien français, et répond donc aux questions. Aucune "discipline" n'est imposée : si les enfants se mettent à lui parler en même temps, il tente de répondre comme il peut. Il finit, au fil des questions, par expliquer que c'est un jeu et en annonce la fin.
- ➔ Tous les enfants sont invités à s'asseoir en ronde et les règles de base sont annoncées :
 - 1- nous allons maintenant discuter ensemble de ce jeu.
 - 2- on ne parle que quand on a le ballon dans les mains et si on le souhaite.
 - 3- on ne parle que pour exprimer son propre sentiment/sa propre opinion.
- ➔ La discussion est lancée suivant ce parcours :
 - 1- comment je me sens? qu'est-ce que j'ai pensé de ce jeu ? est-ce que j'ai trouvé ça facile ? amusant ? qu'est-ce qui m'a déplu ? mis mal à l'aise ? est-ce que j'ai été surpris par le groupe ? par certains comportements ?
 - 2- est-ce que ça m'est déjà arrivé de ne rien comprendre à une situation ? de me sentir exclu ? comment ai-je réagi ? comment aurais-je aimé réagir ?
 - 3- est-ce que je connais des personnes pouvant se sentir exclues ? des situations semblables ou qui me font penser à ce jeu ?
- ➔ La dernière partie de l'atelier, suivant le temps, permet d'agir. Les enfants sont mis en petits groupes pour réfléchir à une solution permettant d'éviter l'exclusion : ce que je peux faire au centre, à l'école, chez moi, dans mon quartier. Les enfants font une affiche présentant leur solution, comme une pub, et préparent leur présentation (sous forme de sketch, de discours, de chanson, de slogan, d'exposé...). Toutes les solutions sont présentées au groupe.
- ➔ Une dernière discussion sur les solutions peut s'ouvrir, sans règles particulières de tour de parole, mais plutôt sous forme de débat.
- ➔ Les solutions proposées (et affiches ou autres productions matérielles) peuvent donner lieu à d'autres ateliers ou à un projet avec le centre.

